

## **Rapport sur les faits saillants de l'année 2024**

À titre de maire, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier 2024 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

### **États financiers de 2024 et rapport du vérificateur :**

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre a été déposé à la séance extraordinaire du conseil du mois de décembre 2025.

| Descriptions                                                        | Montant \$     |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|
| Revenus :                                                           |                |
| Revenus de fonctionnement                                           | 1 865 725      |
| Revenus d'investissement                                            | 1 015 702      |
| Total des revenus                                                   | 2 881 427      |
| Charges                                                             |                |
| Charges de fonctionnement                                           | 1 589 093      |
| Amortissement des immobilisations                                   | 356 180        |
| Total des charges plus amortissement                                | 1 945 273      |
| Excédent lié aux activités                                          | 936 154        |
| Moins                                                               |                |
| Revenus d'investissement                                            | (1 015 702)    |
| Remboursement des dettes à long terme                               | (24 785)       |
| Affectations – activités d'investissement                           | (94 563)       |
| Affectation des réserves financières                                | (41 054)       |
| Affectations -remboursement Tour cellulaire                         | (5 000)        |
| Plus                                                                |                |
| Amortissement                                                       | 356 180        |
| <b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b> | <b>111 230</b> |
|                                                                     |                |

Au 31 décembre, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 444 237\$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 258 188\$, les fonds réservés sont de 44 647\$. La dette à long terme est de 1 192 300\$

La Municipalité a investi 1 502 252\$ en immobilisations durant l'année.

Le rapport du vérificateur externe, Mallette, daté du 15 décembre 2025, indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

Le sommaire des états financiers sera disponible sur le site internet de la municipalité ou vous pouvez en avoir une copie au bureau municipal.

### **Réalisation - année 2024 et à date :**

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants:

**Parc central** –Terrain de pickleball et ajout de module de jeux pour les parcs

**Compteur d'eau** – achat des compteurs et installations progressives dans les ICI et une vingtaine de résidences en cours d'année 2025

**Assainissement** – l'étude d'ingénierie préliminaire est presque terminée, différents scénarios ont été présenté au Ministère nous sommes en attente de leur commentaire. Ce projet va nous mener à la réalisation d'un système de traitement des eaux usées et à sa mise en opération.

**Développement du lac Milot** - les travaux du chemin d'accès sont terminés, la vente des terrains complétée, il ne reste que l'installation du réseau électrique.

**Infrastructures eau-égout** de l'avenue Lévesque entre Pedneault et Duchesne

### **Travaux à venir**

Certains travaux ont été remis pour diverses raisons, disponibilité de main d'œuvre, de matériaux, de ressources, manque de temps, mais cheminent toujours.

- L'acquisition du Parc industriel et son développement;
- Mise en valeur du sentier 49<sup>ième</sup> parallèle dans notre municipalité par la consolidation du tracé (achat de terrains et déplacement requis), l'aménagement d'une halte touristique et la réfection du garage;
- Traitement de surface dans le rang 5;
- Développement du Carré Fortin et lac Ferdinand;
- Agrandissement du garage municipal;

### **Rémunération des élus**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

La rémunération est établie conformément au règlement numéro 03-2010 ainsi que par résolution annuelle lors du budget. Pour l'année 2024, la rémunération imposable du maire était de 11 592.72\$ à laquelle s'ajoutait une allocation non imposable de 5 544.96\$. La rémunération imposable de chaque conseiller était de 3825.60\$ et leur allocation non imposable était de 1 829.80\$.

De plus, le maire a reçu une somme pour les rencontres du conseil des maires de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Ces sommes sont versées par la MRC, soit une rémunération de 3465,24\$ et une allocation de 1861,78\$, totalisant 5 585.46\$ pour

l'année 2024. Le conseiller Patrick Bouchard a également reçu une somme de 2 233.11\$, pour sa présence aux séances de la Régie incendie.

**Contrats de 25 000\$ et plus**

Conformément aux dispositions du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ de l'année 2024 sera disponible sur le site internet de la Municipalité

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent, d'une façon ou d'une autre, à toutes les activités de la municipalité. Grâce à vous, nous pouvons aller plus loin et développer un esprit de collaboration et de partage.

En terminant, je tiens à souligner le soutien et l'engagement des élus et de tous les employés qui tiennent à offrir une qualité de service, tout en maintenant une saine gestion financière.

*Marc Laliberté*, maire

15 décembre 2025